

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2015

CHAPITRE 18

**MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 241: DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	12
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	12
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	13
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	15
2.2.	PROGRAMME 242: MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES	24
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	25
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	26
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	28
2.3.	PROGRAMME 243: DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION UNIVERSITAIRES	29
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	30
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	31
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	31
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	33
2.4.	PROGRAMME 244: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	37

2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	38
2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	39
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015	39
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015	42
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	43
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	44
3.2.	LEÇONS APPRISES	44
3.3.	PERSPECTIVES	45

NOTE EXPLICATIVE

Le 1^{er} janvier 2013, le Cameroun a basculé dans un nouveau mode de gestion budgétaire : la budgétisation par programme. Cette dernière commande l'allocation de crédits budgétaires aux politiques publiques sur la base des programmes assortis d'objectifs et d'indicateurs de performance. Ces programmes sont structurés dans les Projets de Performance des administrations (PPA), rédigés annuellement par les ordonnateurs principaux du budget de l'Etat et annexés à la loi des finances. Après leur mise en œuvre, ils font l'objet d'une évaluation, également annuelle, dans le cadre de l'élaboration des Rapports annuels de performance (RAP), annexés à la loi de règlement.

Les RAP, prévus par l'article 22 alinéa 3 de la loi portant régime financier de l'Etat de 2007, étaient en 2016, rendus à leur troisième année d'élaboration, correspondant à l'évaluation des PPA de l'exercice 2015. A cet effet, il était question pour les départements ministériels et institutions de présenter l'état de réalisation technique et financière de leurs programmes au cours de cette année de référence, mais plus globalement, d'effectuer le bilan de la première période triennale de mise en œuvre du budget en mode programme (2013-2015).

En terme d'appropriation, il convient de relever pour s'en féliciter, la prise en main effective en 2015, de l'activité d'élaboration des rapports annuels de performance par les administrations concernées. Ces dernières, avec une assistance technique très faible, ont renseigné, conformément au format défini, les trois parties du RAP, avec en toile de fond l'objectif de fiabiliser davantage les éléments constitutifs du bilan technique.

Comme cela avait été le cas lors des deux années précédentes, les rapports annuels de performance 2015 sont déclinés ainsi qu'il suit:

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2015;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2015 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans sa quête de développement et afin d'assurer le bien-être de ses populations, le Gouvernement du Cameroun a formulé une vision de développement à long terme du pays. Cette vision ambitionne de faire du Cameroun *un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité* à l'horizon 2035.

De manière spécifique, elle constitue un cadre de référence pour (i) réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable, (ii) atteindre le stade de pays à revenus intermédiaires, (iii) devenir un Nouveau Pays Industrialisé, et (iv) consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale. Pour réaliser ces options de développement, le pays doit relever les défis suivants :

- Parvenir à une croissance économique forte et durable en diversifiant les exportations ;
- Travailler à mettre en œuvre le fort potentiel de croissance dans les secteurs agricole, forestier et minier ;
- et (iv) consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.
- Accroître la transformation de la production dans ces secteurs ;
- Relever le niveau des infrastructures de base, telles que les routes, les ports, les chemins de fer, les réseaux de distribution d'eau, d'électricité et les réseaux de communication ;
- Améliorer la qualité et la compétitivité des ressources humaines ;
- Asseoir une bonne gouvernance.

Sachant que La croissance économique et le développement socio-économique sont fortement tributaires de la qualité des ressources humaines et du dynamisme de la recherche scientifique et technique, l'enseignement supérieur en tant que creuset de la formation des cadres, pour contribuer à relever ces défis, s'est fixé comme objectif stratégique de professionnaliser les enseignements et de promouvoir la recherche pour contribuer à l'augmentation significative de la productivité globale de l'économie camerounaise.

L'atteinte de cet objectif, se heurte cependant à plusieurs difficultés de mise en œuvre notamment ;

- les effectifs pléthoriques ;
- l'obsolescence et la rareté des équipements et des infrastructures ;
- La faible collaboration avec les milieux socioprofessionnels ;
- L'obsolescence des programmes et des méthodes d'enseignement ;
- La faible capacité à impacter le développement ;
- La faible professionnalisation ;
- L'inadéquation formation – emplois ;
- La quasi inexistence de la culture entrepreneuriale.

Dans ce sens, et pour résoudre les problèmes auxquels il fait face, l'enseignement supérieur s'est engagé à :

1) Construire, réhabiliter et équiper les établissements de la filière médicale, de la filière normale, et de la filière technologique;

- 2) Accroître le nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et /ou halieutiques;
- 3) Rapprocher durablement les facultés classiques des milieux socioprofessionnels en vue d'adapter leur formation à la demande des entreprises et de garantir l'employabilité de leurs diplômés ;
- 4) Permettre l'accès aux TIC au plus grand nombre des membres de la communauté universitaire ;
- 5) Créer les filières professionnelles des niveaux Licence et Master, des filières classiques (gouvernance académique);
- 6) Structurer et valoriser la recherche universitaire ;
- 7) Produire des enseignements de très haute qualité dans les secteurs scientifiques de pointe (gouvernance académique) ;
- 8) Co-exploiter avec des partenaires socioprofessionnels les brevets inscrits dans le domaine public ;
- 9) Assurer la disponibilité des statistiques et indicateurs de planification.

Ce sont ces objectifs spécifiques qui sous-tendent les quatre programmes retenus par le Ministère de l'Enseignement Supérieur depuis le premier triennat 2013-2015.

Ces programmes sont les suivants :

- Le Programme 241 a trait au développement de la Composante Technologique et professionnelle de l'Enseignement Supérieur (gouvernance infrastructurelle).
- Le Programme 242 vise la modernisation et la professionnalisation des établissements facultaires classiques.
- Le Programme 243 concerne le développement de la recherche et de l'innovation universitaires.
- Le Programme 244 concerne la gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur de l'Enseignement Supérieur.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Aux termes du décret n° 2012 /433 du 01 octobre 2012 portant organisation du MINESUP, le Ministère de l'Enseignement Supérieur est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'Enseignement Supérieur.

A ce titre, il est chargé de :

- l'organisation, du fonctionnement et du contrôle pédagogique de l'Enseignement supérieur ;
- la pérennisation des missions traditionnelles de l'Enseignement supérieur ;
- la promotion et la diffusion de la recherche universitaire ;
- la coopération universitaire internationale en liaison avec le Ministre des Relations Extérieures et les Administrations concernées ;
- la garantie de la qualité de la formation de l'Enseignement Supérieur.

En outre,

- il étudie et propose au Gouvernement les voies et moyens visant à l'adaptation en permanence de certaines filières du système d'Enseignement Supérieur aux réalités

économiques et sociales nationales

- il est chargé de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre de la carte universitaire ;
- il élabore, analyse et tient les statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- il délivre, analyse et tient les statistiques de ce niveau d'enseignement ;
- il délivre les accréditations et contrôle le niveau pédagogique des établissements privés d'enseignement supérieur ;
- il est responsable de l'enseignement normal supérieur ;
- il assure la liaison permanente avec tous les secteurs de la vie nationale en vue du développement des filières professionnelles au sein de l'enseignement supérieur ;
- il suit et contrôle les activités des Universités d'Etat, des Instituts et des établissements universitaires privés ;
- il supervise la délivrance du Baccalauréat et du General Certificate of Education Advanced Level ;
- il exerce la tutelle sur les Universités d'Etat.

Il exerce en outre la tutelle académique sur :

- l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) ;
- l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication(ESSTIC) ;
- l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
- l'Ecole Nationale Supérieure des Postes et Télécommunications (ENSPT) ;
- l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP).

Lui sont rattachés les organismes suivants :

- le Secrétariat Permanent du Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique ;
- la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur Privé.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Les programmes du ministère de l'enseignement supérieur se sont exécutés en 2015, dans un environnement globalement caractérisé par un resserrement des dépenses des administrations publiques, en raison des problèmes d'insécurité dans l'Extrême-Nord et de l'organisation des Coupes d'Afrique des Nations féminine et masculine au Cameroun respectivement en 2016 et en 2019.

L'enseignement supérieur quant à lui a continué sa mue prescrite par le chef de l'Etat, avec l'harmonisation des programmes de formation dans le cadre du système LMD, l'ouverture des annexes de la faculté des sciences juridiques et politiques à Garoua, Bertoua et Ebolowa, le renouvellement des conseillers et attachés culturels dans les Ambassades du Cameroun à l'étranger.

2015 a également été une année caractérisée par la promotion de l'économie du savoir. Il s'agit d'une économie qui est basée sur l'intelligence artificielle grâce à la force de la pensée, de la créativité intellectuelle et de l'applicabilité des fruits de la recherche universitaire. L'économie

du savoir revêt une double articulation. Elle permet la production des connaissances c'est-à-dire des biens immatériels d'une part, et d'autre part la production des biens matériels à travers la valorisation des compétences grâce à la recherche appliquée et à la technologie professionnelle.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2015

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 241

DEVELOPPEMENT DE LA COMPOSANTE TECHNOLOGIQUE ET
PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Responsable du programme

Pr PEGNYEMB Dieudonné

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Conscient des insuffisances du système universitaire relatives à la faible dynamique université - entreprise, à l'insuffisance quantitative de l'offre de formation professionnalisante, à l'inadéquation entre les formations offertes et les besoins du marché du travail, le Gouvernement dans son document de stratégie du secteur éducatif (en revisitation), a pris l'engagement d'orienter 25% des étudiants vers les filières technologiques et professionnelles. Ceci appelle la mise en place d'un vaste programme d'opérationnalisation des établissements technologiques créés dans le cadre de la réforme universitaire de 1993 et la création de nouveaux établissements à vocation technologique et professionnelle.

OBJECTIF	Accroître la quantité et la qualité des ressources humaines dans les domaines stratégiques définis par le DSCE.	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'étudiants formés dans les filières technologiques et professionnelles de l'enseignement supérieur
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	42120.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	51480.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MÉDICALE Action 02: RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE NORMALE Action 03: RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES Action 04: RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES) Action 05: RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE AGRONOMIQUE Action 06: RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES Action 07: AMÉLIORATION DE LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL Action 08: COORDINATION DE L'UNITE DE GESTION DU PRO-ACTP Action 09: AMELIORATION DE LA QUALITE DES FORMATIONS DANS LES FILIERES TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES	
DOTATIONS INITIALES	AE 11 838 434 000	CP 10 532 406 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Pr PEGNYEMB Dieudonné,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Pour l'année 2015 le programme 241 a été mis en œuvre dans un contexte caractérisé par :

- l'insuffisance des fonds alloués à certaines activités des actions contenues dans ce programme;
- la mauvaise coordination entre les acteurs qui devraient gérer le programme;
- la non appropriation du contexte et du cadre réglementaire par les acteurs responsables des

actions;

- la nomination des nouveaux responsables d'actions et d'activités dans la gestion des programmes;
- un début dans les équipements des laboratoires et des blocs pédagogiques ainsi que la poursuite des travaux de construction.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Pour atteindre l'objectif assigné, le programme 241 a reçu au titre de l'exercice 2015 une dotation en autorisation d'engagement de onze milliards huit cent trente-huit millions quatre cent trente-quatre mille (11 838 434 000) Francs CFA et en crédit de paiement de dix milliards cinq cent trente-deux millions quatre cent six mille (10 532 406 000) Francs CFA. Au terme de l'exercice, ces crédits ont été consommés à **92,59%** de la dotation révisée, soit neuf milliards sept cent cinquante un million sept cent mille (9 751 700 000) Francs CFA.

Ces fonds ont servi pour l'essentiel à ;

- l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements technologiques et professionnels. Ainsi, grâce aux constructions et réhabilitations des infrastructures académiques et sociales, 5000 nouvelles places ont été offertes aux étudiants dans les salles de cours, amphithéâtres et blocs pédagogiques ;
- la poursuite des constructions à l'ENS de Maroua, à la faculty of health sciences de l'université de Buéa, à la FGI et à la FMSP de l'université de Douala et à la FMSB de l'université de YDE 1 ;
- la poursuite de l'acquisition et de la maintenance des équipements pédagogiques à la faculté de génie industrielle de l'université de Douala et dans les facultés de médecine des universités de Buéa, de Douala et de Yaoundé1 ;
- la révision et l'harmonisation des curricula de formation avec les acteurs du système éducatif pour tenir compte des mutations du monde socioprofessionnel;
- La mise en œuvre de la réforme de la formation médicale au Cameroun.

Notre pays a ainsi pu se doter de ;

- 760 personnels de santé contre 225 en 2012 ;
- 4372 ingénieurs et techniciens supérieurs contre 1200 en 2012 ;
- 500 ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles et/ou halieutiques contre 200 l'année précédente ;
- 517 professionnels dans les industries culturelles et touristiques contre 100 en 2012.

Relevons que dans certaines filières, nous avons largement dépassé nos cibles en raison de l'ouverture de nouveaux établissements.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	74000	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	21%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 11 174 272 691	CP 9 868 244 691
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 664 161 309	Ecart CP 664 161 309
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 9 482 236 929	CP 9 751 700 000
TAUX DE CONSOMMATION	85 %	98,82 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Ce résultat s'explique par : - Le rythme d'exécution des travaux sur le terrain ; - La fluidité de production des décomptes par les entreprises adjudicataires des marchés ; - l'intensification des missions de suivi-contrôle L'entière consommation des tranches annuelles allouées due à la pluri annualité des contrats Les transferts des subventions d'investissement aux universités et grandes écoles. Poursuite du renforcement infrastructurel dans les universités d'Etat, - Acquisition des équipements de laboratoires et d'ateliers, - Révision et harmonisation des programmes de formation dans les établissements technologiques et professionnels - Elaboration du cadre juridique régissant la mutualisation, la mobilité des enseignants et des étudiants, et la structuration des écoles doctorales	
PERSPECTIVES 2016		

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE MÉDICALE								
OBJECTIF	Accroître le nombre des personnels de santé humaine et animale formés							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels de santé humaine et animale formés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 23%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		225.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		960.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		748					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 064 028 000	2 310 000 000	3 064 028 000	2 310 000 000	2 310 000 000	2 310 000 000	75,39 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance du personnel de santé qualifié - Faible capacité d'accueil ; - Cadre institutionnel inadéquat - Non ouverture de nouveaux établissements							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<u>FGI/UDla :</u> · Achèvement de la construction d'un bloc administratif avec bibliothèque de 3000 places ; · Achèvement des travaux de construction d'un bloc laboratoire et salles spécialisées de 1500 places · .achat des équipements mobiliers et fixes <u>FMSB/UYI :</u> · Achèvement des travaux de construction d'un bloc de formation continue de 1000 places ; · Achèvement des travaux de VRD. <u>ESMV/UN :</u> · Démarrage 2ème phase des travaux de construction d'un bloc administratif (salles de cours un amphi 500 et des bureaux) <u>ENSET/KUMBA :</u> · Réhabilitation des bâtiments temporaires · Acquisition d'équipement de laboratoires <u>ENS/BAMENDA</u> · Achèvement de la Construction de deux châteaux d'eaux personnels <u>ENS/UMA</u> Relance des travaux de construction d'infrastructures et des maitrises d'œuvres							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Accroissement des capacités d'accueil - Amélioration de la qualité de la formation ; - Réforme de la formation dans la filière médicale.							
Perspectives 2016	- Poursuite du renforcement infrastructurel dans les universités d'Etat, - Acquisition des équipements de laboratoires et d'ateliers, - Révision et harmonisation des programmes de formation dans les établissements technologiques et professionnels - Elaboration du cadre juridique régissant la mutualisation, la mobilité des enseignants et des étudiants et la structuration des écoles doctorales - ouverture de nouveaux établissements							

Action 02 RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE NORMALE

OBJECTIF	Accroître le nombre des personnels enseignants formés du secondaire								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de personnels enseignants formés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 37%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		7500.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		10000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		6579						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	2 925 348 000	2 925 348 000	2 925 348 000	2 925 348 000	2 595 348 000	2 595 348 000	88,72 %	88,72 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance de personnels enseignants qualifiés - Faible capacité d'accueil - Instruction PM diminuant le nombre de candidats retenus aux concours dans la filière normale								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	ENS/UBa : · Achèvement de la construction d'un bloc laboratoires de 1000 places ; · Acquisition des équipements pour le restaurant de 1000 places ; · Achèvement des travaux de construction d'un bloc pédagogique de 1100 places ; · Achèvement de la réalisation d'un réseau informatique ; · Bouclage de la procédure de passation des marchés pour la réalisation des voies d'accès et l'alimentation en électricité du campus et démarrage effectif des travaux. ENS/UMa : Bouclage des procédures de réattribution de tous les marchés de travaux de construction d'infrastructures et des maîtrises d'œuvre et reprise imminente des travaux sur le terrain								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Accroissement des capacités d'accueil (2100 places assises supplémentaires générées) ; - Amélioration de la qualité de la formation ; Instruction du PM limitant le nombre de candidats aux concours d'entrée dans les écoles normales								
Perspectives 2016	- Poursuite du renforcement infrastructurel dans les universités d'Etat, - Acquisition des équipements de laboratoires et d'ateliers, - Révision et harmonisation des programmes de formation dans les établissements de formation normale - Elaboration du cadre juridique régissant la mutualisation, la mobilité des enseignants et des étudiants et la structuration des écoles doctorales								

Action 03 RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

OBJECTIF	Accroître le nombre des ingénieurs et de techniciens supérieurs formés								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs formés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 242%		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		500.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4372						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 594 710 000	3 042 710 000	3 674 710 000	3 122 710 000	3 122 702 234	3 122 702 234	84,38 %	99,3 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Création de nouveaux établissements Insuffisance de personnels enseignants qualifiés - Faible capacité d'accueil - Réalisation des grands chantiers de l' Etat tels que les chantiers de barrage de Meve'ele et Lom pangar , la centrale à gaz de kribi, le pont sur le Wouri .								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<u>FGI/UDla</u> : Achat d'équipements mobiliers et fixes <u>IUT/UDla</u> : Acquisition des équipements de laboratoires et ateliers <u>IUT/FV/Ds</u> : Acquisition des équipements du bloc pédagogique <u>COLTECH/UBa</u> : Acquisition du matériel informatique y compris câblage internet <u>IUTBois/UIYI</u> : Acquisition du matériel didactique pour exploitation forestière <u>Centre de Biotechnologie/UIYI</u> : Acquisition du matériel de laboratoires <u>FMBEE/UDs</u> : - Achèvement de la phase 2 des travaux de construction du complexe pédagogique de 400 places - Acquisition des équipements du complexe pédagogique de 400 places.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Accroissement des capacités d'accueil ; - Amélioration de la qualité de la formation ; - Ouverture des nouveaux établissements								
Perspectives 2016	- Poursuite du renforcement infrastructurel dans les universités d'Etat, - Acquisition des équipements de laboratoires et d'ateliers, - Révision et harmonisation des programmes de formation dans les établissements de formation normale - Elaboration du cadre juridique régissant la mutualisation, la mobilité des enseignants et des étudiants, et la structuration des écoles doctorales								

Action 04 RENFORCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE (SERVICES)								
OBJECTIF	Accroître le nombre des ingénieurs et techniciens supérieurs formés							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'ingénieurs et de techniciens supérieurs du secteur tertiaire formés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 104%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		517					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	272 500 000	272 500 000	272 500 000	272 500 000	272 500 000	272 500 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Insuffisance de personnels enseignants qualifiés - Faible capacité d'accueil - Opérationnalisation du HDR							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	HICM/UBa : Acquisition d'équipements de laboratoires informatiques ITL/UBa : Bouclage des procédures de passation des marchés et démarrage des travaux de Construction d'un amphi de 900 places							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Ouverture des établissements (ITL et HICM) et nomination des responsables - La formation attrayante en raison de l'importance de l'informel et des services dans la population active au Cameroun							
Perspectives 2016	- Poursuite du renforcement infrastructurel dans les universités d'Etat, - Acquisition des équipements ; - Révision et harmonisation des programmes de formation dans les établissements de formation du secteur tertiaire - Elaboration du cadre juridique régissant la mutualisation, la mobilité des enseignants et des étudiants, et la structuration des écoles doctorales - Le bouclage des travaux de construction d'un amphi de 900 places ainsi que la nomination du Directeur, du Directeur- Adjoint et des Chefs de Départements à l'ITL et l'acquisition des équipement des laboratoires informatiques à la HICM contribuera à doter l'ITL d' infrastructures propres pour son opérationnalisation, et à améliorer la qualité de la formation au HICM.							

Action 05 RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE AGRONOMIQUE

OBJECTIF	Accroître le nombre d'ingénieurs agronomes, des techniciens agricoles formés							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'ingénieurs agronomes des techniciens supérieurs agricoles formés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 23%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1500.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		421					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	225 000 000	225 000 000	225 000 000	225 000 000	225 000 000	225 000 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Forte demande dans les secteurs agricoles et halieutiques - Option du gouvernement pour la modernisation de l'agriculture et de la pêche pour une agriculture de troisième génération;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	FASA/UDs : Démarrage des procédures de passation des marchés de réhabilitation et d'équipement des laboratoires ISH/UD et FAMV/UB : Bouclage des procédures de passation des marchés en vue de l'acquisition du matériel pédagogique (tables bancs, mobiliers de l'enseignant) pour le bloc pédagogique							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Amélioration de la qualité de la formation ; - insuffisance d'ingénieurs et de techniciens supérieurs qualifiés en agronomie et en sciences, Halieutiques ; - Faible capacité d'accueil ; - Opérationnalisation progressives des nouveaux établissements (ISH, FMBEE)							
Perspectives 2016	- Poursuite du renforcement infrastructurel dans les établissements technologiques des universités d'Etat ; - Acquisition des équipements de laboratoires et d'ateliers ; - Ouverture de l'antenne de la FASA de l'Université de Dschang à Bafia							

Action 06 RENFORCEMENT DANS LES FILIERES DES INDUSTRIES CULTURELLES ET TOURISTIQUES								
OBJECTIF	Accroître le nombre des professionnels formés dans les industries culturelles et touristiques							
Indicateur	Intitulé:		Nombre des professionnels formés dans les domaines concernés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60%	
	Unité de mesure		-					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		100.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		1550.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		975					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	853 583 000	853 583 000	853 583 000	853 583 000	823 583 000	823 583 000	96,49 %	96,49 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Développement des industries culturelles au niveau sous régional (Nollywood - Nigéria) Absence de salle de spectacle au niveau national Construction des maisons d'artisan par région							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<u>ESSEC/Dia</u> : Réhabilitation des locaux <u>IRIC/UYII</u> : Bouclage des procédures de passation des marchés et démarrage des travaux de construction d'un amphi 500 multifonction à hauteur de 30 %. <u>ESSTIC/UYII</u> : Acquisition des équipements de laboratoires <u>IBA/UD</u> : Bouclage des procédures de passation des marchés en vue de la construction d'un bloc pédagogique de 1200 places (20 salles) et équipements pour bibliothèque et salles de classes <u>IBAF/UDs</u> : Acquisition du matériel pédagogique (tables banc, mobiliers de l'enseignant)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Faibles capacités d'accueil ; - Amélioration de la qualité de la formation ; - Opérationnalisation des instituts des beaux-arts (IBAF, IBA Nkongsamba)							
Perspectives 2016	- Poursuite du renforcement infrastructurel dans les établissements technologiques des universités d'Etat ; - Acquisition des équipements de laboratoires et d'ateliers ; - Ouverture des Masters et des Doctorats professionnels en tourisme							

Action 07**AMÉLIORATION DE LA PLACE DE LA FEMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL**

OBJECTIF	Accroître la représentativité de la femme dans l'Enseignement Supérieur technologique et professionnelle							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des étudiantes et des enseignantes dans les filières scientifiques et professionnelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		25.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		50.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP

Action 08 COORDINATION DE L'UNITE DE GESTION DU PRO-ACTP

OBJECTIF	Assurer le suivi du programme (PRO-DCTP)								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports trimestriels élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 150%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	434 000 000	434 000 000	106 374 206	106 374 206	102 374 210	102 374 210	96,24 %	96,24 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Cadre institutionnel inadéquat - lenteurs dans l'exécution des travaux sur le terrain - réaménagement en cours du cadre institutionnel - Etude pour le PRO-ACTP2								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Poursuite de la réalisation des réformes institutionnelles régissant les ETP : - Etude organisation assises sectorielles révision programmes de Composante Technologique et Professionnelle de l'enseignement supérieur - Etude élaboration Stratégie Composante Technologique et Professionnelle de l'enseignement Supérieur - Etude pour l'élaboration du cadre juridique régissant la mobilité des enseignants et des étudiants Coordination des activités du programme - missions de suivi-contrôle des activités du programme								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Intensification des missions de suivi-contrôle, - Relance des marchés relatifs aux réformes institutionnelles - Bonne implication des parties prenantes - Coordination								
Perspectives 2016	- Poursuite des missions de suivi-contrôle - Poursuite des réformes institutionnelles - Fluidité de la remontée de l'information - Mise en place du dialogue de gestion au sein du programme								

Action 09 AMELIORATION DE LA QUALITE DES FORMATIONS DANS LES FILIERES TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELLES									
OBJECTIF	Renforcer les capacités des formateurs								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de formateurs de hauts niveaux recrutés ou formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE		
	Unité de mesure		-						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		300.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		800.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):								
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	469 265 000	469 265 000	52 729 485	52 729 485	52 729 495	52 729 495	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le développement des NTIC et les modifications, l'harmonisation des curricula et des approches pédagogiques oblige une remise à niveau des formateurs								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- AMI pour études architecturales et techniques en vue construction de l'immeuble siège du MINESUP lancé et publié								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Virement de crédits effectué Pas d'actions de formation en raison de l'insuffisance des crédits								
Perspectives 2016	Accentuation de la formation des formateurs								

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 242

MODERNISATION ET PROFESSIONNALISATION DES
ETABLISSEMENTS FACULTAIRES

Responsable du programme

Dr KOMON Jean Paul

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La stratégie nationale prescrit à l'enseignement supérieur de faire passer, d'ici 2025, le pourcentage des étudiants inscrits dans les filières technologiques et professionnelles de 13% à 27%. En somme, il lui est assigné la mission de professionnaliser davantage les enseignements dans toutes les filières avec en perspective, une amélioration substantielle de l'employabilité des étudiants et à sa suite, une mutation radicale de son image aux yeux de la société qui considère encore les établissements facultaires comme des « usines de fabrication massive de chômeurs ».

L'atteinte de cet objectif ne peut être confiée aux seuls établissements technologiques et professionnels qui sont pour l'heure, très sélectifs et par conséquent, disposent de faibles capacités d'accueil et d'encadrement. Par ce fait, les établissements facultaires classiques, dorénavant arrimés au système LMD qui dote en conséquence ses diplômes d'une véritable intelligibilité à l'échelle régionale et/ou internationale, ont une occasion idoine de participer effectivement à la réalisation de cet objectif stratégique notamment, en renforçant/modernisant leur formation académique, centrée sur les disciplines, et en promouvant davantage leur formation préprofessionnelle qui conduit à une large gamme d'emplois nécessaires en particulier à l'économie de production et de services camerounaises.

Néanmoins, pour contribuer efficacement à cette opération, ces établissements sont contraints d'adjoindre à leurs missions traditionnelles (enseignement, recherche et appui au développement), la mission d'insertion professionnelle de leurs diplômés. En clair, ils sont appelés à opérer un changement paradigmatique c'est-à-dire, à « proposer aux étudiants un passage progressif de l'université vers le monde du travail en passant d'une vision où le diplôme est considéré comme un couperet à une vision où le monde de l'emploi est progressivement intégré dans les différents cursus ». C'est la finalité du programme 242.

OBJECTIF	Adapter la formation dans les établissements facultaires classiques à la demande des milieux socio-professionnels	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'étudiants des facultés ayant obtenu un diplôme professionnel.
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	2640.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	12680.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES FACULTAIRES Action 02: PROMOTION DE L'USAGE DES TIC DANS LES ACTIVITÉS ACADÉMIQUES ET DE RECHERCHE Action 03: OPERATIONNALISATION DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS DANS LES ETABLISSEMENTS FACULTAIRES CLASSIQUES Action 04: DEVELOPPEMENT DES ŒUVRES ET DE L'ORIENTATION UNIVERSITAIRES Action 05: DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DE FORMATION ET DES FORMES ALTERNATIVES D'ENSEIGNEMENT	
DOTATIONS INITIALES	AE 10 905 392 000	CP 10 169 392 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Dr KOMON Jean Paul,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Selon la World Economic Forum 2014-2015, le Cameroun est classé 117ème pays en éducation sur 144 pays.

L'enseignement Supérieur est caractérisé par :

- La faible professionnalisation ;
- Les effectifs pléthoriques ;
- La quasi inexistence de la culture entrepreneuriale ;
- L'obsolescence et l'insuffisance des équipements et infrastructures ;
- La faible collaboration avec les milieux socioprofessionnels ;
- La rigidité des programmes et des méthodes d'enseignement
- La difficulté à évaluer son impact sur le développement.
- La directive présidentielle relative au renforcement de la professionnalisation

L'accroissement du nombre des offres de formation professionnelle dans les établissements facultaires

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Au titre de l'exercice 2015, le programme 242 a reçu une dotation globale en autorisation d'engagement de dix milliards sept cent soixante-quatorze millions trois cent soixante-dix mille (10 905 400 000) FCFA et en crédit de paiement de dix milliards cent soixante neuf millions quatre cent mille (10 169 400 000) FCFA. Au terme de l'exercice, ces crédits ont été consommés à 91,87 % soit un montant global neuf milliards trois cent quarante deux millions neuf cent mille (9 342 900 000) Francs CFA.

Ces fonds ont servi pour l'essentiel à ;

- L'achèvement de la construction d'un bloc administratif avec bibliothèque de 3000 places à la Faculté de Médecine et des Sciences Pharmaceutiques de l'université de Douala ;
- L'équipement des services de scolarités à l'université de Yaoundé II ;
- La construction d'un bloc décanat à l'université de Dschang ;
- L'harmonisation des curricula des facultés classiques ;
- La réhabilitation des infrastructures sportives à l'université de Yaoundé II ;
- La construction des laboratoires de la Faculté des Sciences de l'université de Ngaoundéré ;
- La construction du bloc pédagogique R+3 à l'université de Douala ;
- L'interconnexion des universités d'Etat ;
- La construction de l'amphi 500 de la FALSH de l'UN

Nous avons grâce à ce programme :

- payer la prime à l'excellence à 90 000 étudiants des universités camerounaises et des IPES.
- Orienter dans les différents métiers plus de 2500 étudiants pendant le salon de l'étudiant ;
- Réviser et harmoniser les curricula des filières professionnelles ;

- Signer deux (02) conventions de partenariat avec les milieux socio-professionnels ;
- Connecter deux universités au RIC.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	3500	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	59,76	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 10 382 325 580	CP 9 646 325 580
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 523 066 420	Ecart CP 523 066 420
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 9 238 864 411	CP 9 342 900 000
TAUX DE CONSOMMATION	94,54 %	96,85 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le résultat obtenu s'explique notamment par : - La poursuite des travaux de construction des infrastructures modernes dans les universités d'Etat ; - La tenue du premier comité de pilotage de l'OMDES chargé de définir les orientations de cette instance dans le but d'arrimer les formations universitaires aux besoins du monde socioprofessionnel ; - La connexion de deux (02) universités d'Etat au réseau RIC ; - L'élaboration du document de projet du programme - Poursuite des travaux de construction des immeubles académiques et sociaux - Relèvement de la bande passante du MINESUP - Le paiement de la prime à l'excellence du Chef de l'Etat aux meilleurs étudiants des universités d'Etat - Le paiement des aides aux étudiants camerounais non boursiers avec les coopérations marocaine, tunisienne, égyptienne, russe, chinoise etc... - L'ouverture des annexes des FSJP de l'Université Yaoundé II à Ebolowa - Le lancement de l'adaptation des curricula dans les universités d'Etat - La non consommation de la totalité des crédits de paiement en raison de la non maturation de certains projets qui a entraîné la forclusion de certains projets ;	
PERSPECTIVES 2016	Pour plus de cohérence dans l'action, le MINESUP se propose de valider le document de projet. Par ailleurs un accent sera mis sur la professionnalisation conformément aux très hautes directives du Chef de l'Etat. Les études dans les filières professionnelles homologuées seront sanctionnées par des diplômes appropriés ou des certifications, s'agissant des formations plus courtes. Il s'agira de rendre performant le système d'information (entre autres en renforçant l'opérationnalisation de l'OMDES), d'encourager la création des filières professionnelles dans différents secteurs prioritaires en termes de chaîne de valeurs, de renforcer le dispositif d'incitation fiscale et l'opérationnaliser et surtout d'acquérir le matériel pédagogique moderne	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 243

DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
UNIVERSITAIRES

Responsable du programme

TJADE EONE -

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La recherche universitaire au Cameroun subit depuis près de deux décennies, les conséquences de la crise que connaît en général l'université camerounaise. En effet, elle est au cœur de nombreuses tribulations. On cite :

- Absence de structuration interne de la recherche universitaire et de ses équipes ;
- Absence de stratégie globale et d'un document de politique de la recherche universitaire ;
- Absence de mécanismes endogènes de financement ;
- Absence de liens avec les milieux socioprofessionnels ;
- Faible valorisation des quelques résultats existants ;
- Faible positionnement de la recherche universitaire comme pilier du développement ;
- Faible interaction entre les équipes de recherche ;
- Faible lien avec les options de développement national.

La conséquence en est une recherche universitaire segmentée, mal structurée, incapable de renforcer les systèmes de formations, d'apporter des solutions aux problèmes de développement du pays et de s'inscrire dans la logique des économies du savoir.

Pour renverser cette tendance, le Gouvernement de la République à travers le Ministère de l'Enseignement Supérieur, à la faveur de la politique de budgétisation par programmes, lance un programme essentiellement dédié à la résolution des problèmes de la recherche universitaire afin que celle-ci entre, finalement, en résonance avec les attentes de la société. Il s'agit du programme intitulé « Programme de développement de la recherche et de l'innovation universitaires »

L'objectif du programme est de permettre à la recherche universitaire d'impacter positivement le développement du pays en vue de son émergence. Il est mesurable à travers le nombre de résultats de la recherche universitaire exploités sur deux (02) ans dans les secteurs prioritaires définis dans le DSCE.

Ce programme comporte six actions dont la réalisation a permis d'obtenir la performance ci-dessous.

OBJECTIF	Renforcer le système national de la recherche et de l'innovation universitaires ainsi que les transferts de technologie pour soutenir et impulser la productivité industrielle	
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'inventions et d'innovations endogènes réalisées
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	0.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	5.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE Action 02: VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE Action 03: RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RECHERCHE Action 04: DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS UNIVERSITAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE	CP

	2 153 537 000	1 632 537 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	TJADE EONE -,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Ce programme a été mis en œuvre dans un contexte marqué par une volonté de mettre résolument la recherche et ses produits au service immédiat du développement du Pays. Pour cette raison, on constate que les 04 actions retenues visent in fine à améliorer la contribution de la recherche à la croissance et au développement du Cameroun non seulement en rationalisant son organisation interne, mais aussi en préparant à la compétition et aux partenariats internationaux.

Pour l'année 2015, ce programme est marqué par de nombreuses difficultés, notamment

- la désignation d'un nouveau responsable du programme,
- la refonte du programme,
- l'absence de cohérence entre les acteurs du programme,
- la faible appropriation du programme par les acteurs de la chaîne et la problématique de financement du programme,
- Absence d'un plan directeur national de la recherche,

Bien que n'apparaissant pas dans l'intitulé du programme, le volet coopération a été le plus développé en 2015.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Le programme 243 a reçu au titre de l'exercice 2015, une dotation en autorisation d'engagement(AE) de deux milliards cent cinquante-trois millions cinq cent trente-sept mille (2 153 537 000) Francs CFA et en crédit de paiement de un milliard six cent trente-deux millions cent trente-sept mille (1 632 537 000) Francs CFA. Au terme de l'année, les crédits de paiement ont été consommés à hauteur de 116,05%, soit un montant global un milliard huit cent quatre-vingt-quatorze millions six cent trente-sept mille quatre cent six (1 894 637 406) Francs CFA.

Au cours de l'exercice 2015, ce programme a particulièrement mis l'accent sur l'Etat des lieux de la recherche universitaire au Cameroun. Ce travail fait en collaboration avec le MINRESI va permettre d'établir un programme détaillé d'activités sur la recherche universitaire et une note méthodologique. Le reste des activités a porté sur la coopération avec les Etats de l'Afrique centrale et de l'union africaine. Ainsi on peut citer ;

- Coordination des activités de Mise en place de l'Université *Inter-Etats Cameroun-Congo à Sangmélima*
- *Accords de coopérations signés entre l'université de Douala et l'université libre de Bruxelles d'autre part*
- Accord de coopération entre l'université des Nations Unies et le gouvernement de le République du Cameroun

- Accords de coopération entre les Universités de Bamenda, Buéa, Maroua et Yaoundé I avec l'African Institute for Mathematical Science Next Einstein Initiative
- Convention de coopération entre l'Université de Yaoundé II et l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Elaboration d'une clé de répartition des retombées financières de la Recherche Universitaire
- Suivi des activités de la Recherche dans les Etablissements des Universités d'Etat.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	3	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	60%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 2 549 012 406	CP 2 028 012 406
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -395 475 406	Ecart CP -395 475 406
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 897 637 406	CP 1 894 637 406
TAUX DE CONSOMMATION	74,44 %	93,42 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de réalisation technique de 60% est certes acceptable, mais reste probablement sous-estimé. En effet, parce que le système d'information sur la recherche et l'innovation universitaire demeure en cours de construction, la remontée des informations des universitaires reste partielle et parcellaire. De plus, cet indicateur ne fait clairement pas ressortir les réalisations faites dans le volet coopération du programme. Elles sont pourtant nombreuses comme on peut le constater en parcourant la liste ci-après des résultats majeurs obtenus dans le programme : - Coordination des activités de Mise en place de l'Université <i>Inter-Etats Cameroun-Congo à Sangmélima</i> - <i>Accords de coopérations signés entre l'université de Douala et l'université libre de Bruxelles d'autre part</i> - Accord de coopération entre l'Université des Nations Unies et le gouvernement de la République du Cameroun - Accords de coopération entre les Universités de Bamenda, Buéa, Maroua et Yaoundé I avec l'African Institute for Mathematical Science Next Einstein Initiative - Convention de coopération entre l'Université de Yaoundé II et l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Elaboration d'une clé de répartition des retombées financières de la Recherche Universitaire - Suivi des activités de la Recherche dans les Etablissements des Universités d'Etat. - Elaboration d'un document d'orientation de la politique nationale de la recherche et de l'innovation universitaire	
PERSPECTIVES 2016	- Elaboration d'un document d'orientation de la politique nationale de la recherche et de l'innovation universitaire - Renforcement du système d'information et visibilité de la recherche universitaire - Financement de la recherche universitaire - Elaboration des Thématiques de Recherche Universitaire	

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

Action 01 STRUCTURATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE								
OBJECTIF	Accroître la performance de la recherche							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de structures de recherche habilitées				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2015					
	Valeur Cible		10.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		8					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	499 300 000	499 300 000	487 989 791	487 989 791	357 989 791	357 989 791	73,36 %	73,36 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le système d'information sur la recherche et l'innovation universitaires reste en construction. Dans son état actuel, il n'offre pas une bonne visibilité sur les produits de la recherche et sur ceux qui sont transférés dans les entreprises.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	De nombreuses descentes sur le terrain ont été effectuées en vue de collecter des informations sur les résultats des recherches entreprises par les différents laboratoires et équipes de recherche dans les Universités afin de rendre visible les activités de la Recherche. La publication des résultats de la recherche n'a pas pu être faite car les résultats obtenus n'ont pas pu être exploités pour faute de financement.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Il convient de noter que le manque de financement de la recherche empêche l'aboutissement des projets et par conséquent rend impossible la valorisation de la recherche.							
Perspectives 2016	- Accélérer la mise en place du système d'information sur la recherche et l'innovation universitaires - Financer la recherche et l'innovation universitaires - Envisager la création dans les universités de structures dédiées à la valorisation de la recherche et de l'innovation.							

Action 02 VALORISATION DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

OBJECTIF	Ancrer la recherche dans les priorités nationales de développement								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de produits de recherche transférés dans les sociétés (commercialisables)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	473 000 000	473 000 000	100 797 198	100 797 198	100 797 198	100 797 198	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le système d'information sur la recherche et l'innovation universitaire reste en construction. Dans son état actuel, il n'offre pas une bonne visibilité sur les produits de la recherche et sur ceux qui sont transférés dans les entreprises.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	De nombreuses descentes sur le terrain ont été effectuées en vue de collecter des informations sur les résultats des recherches entreprises par les différents laboratoires et équipes de recherche dans les Universités afin de rendre visible les activités de la Recherche. La publication des résultats de la recherche n'a pas pu être faite car les résultats obtenus n'ont pas pu être exploités pour faute de financement.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Il convient de noter que le manque de financement de la recherche empêche l'aboutissement des projets et par conséquent rend impossible la valorisation de la recherche.								
Perspectives 2016	- Accélérer la mise en place du système d'information sur la recherche et l'innovation universitaires - Financer la recherche et l'innovation universitaires - Envisager la création dans les universités de structures dédiées à la valorisation de la recherche et de l'innovation.								

Action 03 RENFORCEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION DE LA RECHERCHE

OBJECTIF	Accroître la visibilité de la recherche								
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage de produits de recherche cyber accessibles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 25%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0,5						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	109 737 000	109 737 000	73 570 274	73 570 274	73 320 274	73 320 274	99,66 %	99,66 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le système d'information sur la recherche et l'innovation universitaires reste en construction. Dans son état actuel, il n'offre pas une bonne visibilité sur la proportion des produits de la recherche Cyber accessibles.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	De nombreuses tentatives en ligne et de descentes sur le terrain ont été effectuées en vue d'estimer la proportion des produits de la recherche Cyber accessibles. Ces tentatives et descentes ont malheureusement été vaines On peut néanmoins noter que toutes les tranches de la Prime Spéciale pour la Modernisation de la Recherche ont été servies aux enseignants-chercheurs								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Il convient de noter que cet indicateur est à l'évidence difficilement vérifiable. En effet, au CCIU 2015, de nombreux enseignants-chercheurs ont bénéficié de promotion. Sachant que toutes ces promotions nécessitent impérativement des travaux scientifiques publiés, on peut dire que la recherche universitaire sanctionnée par des publications est à l'évidence foisonnante. Nombre de ces publications sont cyber accessibles (c'est la norme actuellement chez la plupart des éditeurs de supports de publication). Toutefois, il est difficile d'en évaluer la proportion par rapport à l'ensemble comme le requiert l'indicateur de cette action. Cet indicateur est donc pour le moins très difficilement mesurable. C'est pour cette raison qu'il a minimalement été évalué à 25%								
Perspectives 2016	- Accélérer la mise en place du système d'information cyber accessible sur la recherche et l'innovation universitaires - Envisager la reformulation de l'indicateur pour cette action								

Action 04**DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DES PARTENARIATS
UNIVERSITAIRES**

OBJECTIF	Renforcer les échanges entre l'université et le monde extérieur								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'accords de coopération ou de partenariats				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2015						
	Valeur Cible		4.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 071 500 000	550 500 000	1 886 655 143	1 365 655 143	1 365 530 143	1 362 530 143	72,38 %	99,77 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	On peut néanmoins signaler : - Insuffisance des ressources pour l'élaboration des stratégies et la mise en œuvre de la coopération universitaire - Faible niveau de coopération universitaire ; Absence de visibilité des actions de coopération universitaire ;								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Accords de coopération entre l'Université des Nations Unies et le Gouvernement de la République du Cameroun - Convention de financement entre le gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Cameroun - Protocole d'accord de partenariat entre les Universités de Maroua,Buéa, Bamenda et Yaoundé I d'une part et The African Institute for Mathematical Science Next Einstein Initiative - Convention de coopération entre l'Université libre de Bruxelles et l'Université de Douala - Convention de coopération entre l'Université de Yaoundé II – Soa et l'Université Jean Moulin Lyon 3 - Accord de coopération entre l'IRIC et le Dipartimento Di Ingegneria Civile, EDILE, AMBIENTALE de l'Universita DEGLI STUDI DI PADOVA								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ces résultats relatifs à la coopération internationale s'expliquent par la fluidité de la collaboration entre les MINESUP, le MINEPAT et le MINREX. Ils ont notamment permis : d'accroître le rayonnement international du système d'enseignement supérieur camerounais ;								
Perspectives 2016	- Mise en place de l'UPA ; - Suivi de l'opérationnalisation de l'Université Inter-Etats Cameroun-Congo ; - Recherche des financements alternatifs ; - Promotion des activités de coopération universitaire.								

2015

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 244

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Responsable du programme

Pr NGOMO Horace MANGA

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Dans le but d'assurer la promotion de la bonne gouvernance au MINESUP et contribuer ainsi à une amélioration qualitative de la dépense publique, il a été mis sur pied un programme visant à recadrer les activités transversales liées au fonctionnement des services pour une plus grande efficacité. Ce programme répond aux exigences de la gestion axée sur les résultats, pilier essentiel du budget programme et est conforme à l'OMD n°1 qui vise la réduction de l'extrême pauvreté.

L'objectif du programme est d'assurer un meilleur pilotage de l'enseignement supérieur axé sur les résultats et améliorer les conditions de travail et de vie des personnels et des étudiants de l'enseignement supérieur dans le but d'œuvrer pour le renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'enseignement universitaire au Cameroun.

Il est mesurable par le niveau d'atteinte des résultats en rapport avec les dotations consommées. La mise en œuvre des onze actions qui le composent a permis d'atteindre un niveau de performance appréciable.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en oeuvre des programmes	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	91.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	97.0
	Année cible:	2015
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITÉS DES SERVICES DU MINESUP Action 02: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUES AU MINESUP Action 03: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES Action 04: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINESUP Action 05: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINESUP Action 06: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINESUP Action 07: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 08: CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINESUP Action 09: CONSEILS JURIDIQUE AU MINESUP Action 10: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINESUP Action 11: COORDINATION DU PROGRAMME	
DOTATIONS INITIALES	AE 30 875 665 000	CP 29 609 665 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Pr NGOMO Horace MANGA,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

- Première année de mise en œuvre intégrale du régime financier de l'Etat avec pour finalité la gestion axée sur les résultats;
- Mise en œuvre effective du budget programme qui implique une définition claire des politiques publiques assorties des objectifs à atteindre et des indicateurs permettant de mesurer les résultats escomptés;
- Nécessité d'inculquer la culture de suivi-évaluation, de la reddition des comptes et de la performance;
- Gouvernance axée sur la protection des intérêts du MINESUP;
- Coordination de la gestion administrative et institutionnelle pour un efficient appui au développement.

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2015

Pour le compte de l'exercice 2015, le programme 244 a reçu une dotation de trente milliards huit cent soixante-quinze millions six cent soixante-cinq mille (30 875 700 000) Francs CFA en AE et de vingt-neuf milliards six cent neuf millions sept cent mille (29 609 700 000) FCFA. Précisons que ces dotations comprennent les salaires des personnels pour un montant de vingt un milliards sept cent seize millions (21 716 000 000) FCFA. Au terme de l'année, ces crédits ont été consommés à hauteur de trente milliards trois cent neuf millions trois cent mille (30 309 300 000) FCFA. Soit un taux d'exécution de 102,36% hors salaires.

Pour l'essentiel, ces fonds ont permis de réaliser les activités suivantes ;

- L'organisation de la 72ème et 73ème session de la Commission Nationale des Equivalences qui a donné lieu à la délivrance 1 225 équivalences ;
- L'organisation de l'UNIFAC qui permet un brassage culturel au sein des universités ;
- La préparation de la 33ème et de la 34ème session du Comité consultatif des institutions universitaires prévue du 17 au 20 décembre 2015 où seront examinés 396 dossiers de changement de grade des enseignants supérieur ;
- L'organisation des stages de vacances et du work-study programme au profit de près 1500 étudiants, dans les diverses structures du MINESUP, des Universités d'Etat et des collectivités publiques décentralisées ;
- L'octroi des compléments de bourses et d'arriérés de compléments de bourses à près de 420 étudiants boursiers de la coopération internationale ;
- L'octroi des aides aux étudiants non boursiers au Cameroun et à l'étranger ;

L'organisation des examens nationaux des BTS, HND, HPD et DSEP pour lesquels 15 844 candidats ont été déclarés admis sur 21 817 ayant effectivement pris part aux examens, soit un taux de réussite global de 72%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	95	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	92%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 31 667 417 323	CP 30 401 417 323
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -791 752 323	Ecart CP -791 752 323
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 30 309 300 000	CP 30 309 300 000
TAUX DE CONSOMMATION	102,36 %	99,69 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Les fonds alloués à ce programmes qui ont conduit à l'obtention de ces résultats ont permis entre autres l :: - L'organisation du salon de l'étudiant qui a drainé environ 10 000 visiteurs avec la participation de 56 entreprises, 37 établissements secondaires et 7 universités d'Etat ; - L'organisation de la 72ème et de la 73ème sessions de la Commission Nationale des Equivalences qui a donné lieu à la délivrance 1 225 équivalences ; - L'organisation de l'UNIFAC qui permet un brassage culturel au sein des universités ; - La préparation de la 33ème et de la 34ème sessions du Comité consultatif des institutions universitaires prévue du 17 au 20 décembre 2015 où seront examinés 396 dossiers de changement de grade des enseignants supérieur ; - L'organisation des stages de vacances et du work study programme au profit de près 1500 étudiants, dans les diverses structures du MINESUP, des Universités d'Etat et des collectivités publiques décentralisées ; - L'octroi des compléments de bourses et d'arriérés de compléments de bourses à près de 420 étudiants boursiers de la coopération internationale ; - L'octroi des aides aux étudiants non boursiers au Cameroun et à l'étranger ; - L'organisation des examens nationaux des BTS, HND, HPD et DSEP pour lesquels 15 844 candidats ont été déclarés admis sur 21 817 ayant effectivement pris part aux examens, soit un taux de réussite global de 72% ; - La réforme de la formation médicale au niveau national à l'issue de laquelle 7 établissements dont 4 publics et 3 privés sont habilités à dispenser cette formation au Cameroun ; - L'organisation du deuxième examen d'aptitude aux formations médicales ; - L'organisation des tests de sélection pour l'entrée en 2ème et 3ème année des formations médicales ainsi que l'examen national d'entrée en 4ème année de médecine ; - Le paiement des primes d'excellence à 90 000 étudiants des institutions universitaires publiques et privées ; - Le paiement des primes à la modernisation de la recherche aux enseignants des 8 universités d'Etat	

PERSPECTIVES
2016

Les fonds alloués à ce programmes qui ont conduit à l'obtention de ces résultats ont permis entre autres l ::

- L'organisation du salon de l'étudiant qui a drainé environ 10 000 visiteurs avec la participation de 56 entreprises, 37 établissements secondaires et 7 universités d'Etat ;
- L'organisation de la 72ème et 73ème session de la Commission Nationale des Equivalences qui a donné lieu à la délivrance 1 225 équivalences ;
- L'organisation de l'UNIFAC qui permet un brassage culturel au sein des universités ;
- La préparation de la 33ème et de la 34ème session du Comité consultatif des institutions universitaires prévue du 17 au 20 décembre 2015 où seront examinés 396 dossiers de changement de grade des enseignants supérieur ;
- L'organisation des stages de vacances et du work study programme au profit de près 1500 étudiants, dans les diverses structures du MINESUP, des Universités d'Etat et des collectivités publiques décentralisées ;
- L'octroi des compléments de bourses et d'arriérés de compléments de bourses à près de 420 étudiants boursiers de la coopération internationale ;
- L'octroi des aides aux étudiants non boursiers au Cameroun et à l'étranger ;
- L'organisation des examens nationaux des BTS, HND, HPD et DSEP pour lesquels 15 844 candidats ont été déclarés admis sur 21 817 ayant effectivement pris part aux examens, soit un taux de réussite global de 72% ;
- La réforme de la formation médicale au niveau national à l'issue de laquelle 7 établissements dont 4 publics et 3 privés sont habilités à dispenser cette formation au Cameroun ;
- L'organisation du deuxième examen d'aptitude aux formations médicales ;
- L'organisation des tests de sélection pour l'entrée en 2ème et 3ème année des formations médicales ainsi que l'examen national d'entrée en 4ème année de médecine ;
- Le paiement des primes d'excellence à 90 000 étudiants des institutions universitaires publiques et privées ;
- Le paiement des primes à la modernisation de la recherche aux enseignants des 8 universités d'Etat

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2015

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

La mise en œuvre du budget 2015, permet de faire des constats sur l'ensemble des activités menées, mais aussi des projections pour une meilleure exécution de ceux-ci dans les budgets futurs.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans l'optique de réaliser la contribution attendue du sous-secteur « Enseignement Supérieur », en vue d'atteindre les objectifs du DSCE, le Ministère de l'Enseignement Supérieur s'est fixé comme objectif stratégique de : **«professionnaliser les enseignements et de promouvoir la recherche pour contribuer à l'augmentation significative de la productivité globale de l'économie Camerounaise»**. Pour l'atteinte de cet objectif, les priorités ont été axées sur la mise en œuvre cohérente et intégrée d'un certain nombre de politiques publiques en relation avec les missions du Ministère : la gouvernance infrastructurelle, la modernisation et la professionnalisation des établissements facultaires classiques, le développement de la recherche et de l'innovation universitaire et de l'internalisation de l'enseignement supérieur enfin, la gouvernance et l'appui institutionnel dans le sous-secteur « Enseignement Supérieur ». Les activités réalisées dans chaque cas ici ont permis de réduire le gap entre les besoins exprimés et les réalisations destinées à les satisfaire. Ainsi, l'offre de formation et l'accueil ont été relevés grâce aux programmes 241 et 242. Par ailleurs, les enseignants chercheurs ont vu leurs situations s'améliorer grâce au compte d'affectation spéciale sur la modernisation de la recherche et l'acquisition des équipements et la construction des laboratoires dans les universités d'Etat. Les étudiants, le personnel d'appui et le personnel administratif ont également bénéficié respectivement de la prime à l'excellence, des constructions et réhabilitations des infrastructures académiques et administratives et de l'équipement des services.

3.2. LEÇONS APPRISES

Au terme de la mise en œuvre des programmes au titre de l'exercice 2015, il a été constaté que le MINESUP a une meilleure compréhension de l'élaboration et de la mise en exécution du budget-programme et a poursuivi les objectifs fixés en début du triennat. Si pour le programme 241 les activités arrêtées se sont poursuivies, il a été constaté une réorientation des activités et un début de mise en œuvre palpable des programmes 242 et 243.

Toutefois, le problème de coordination et d'harmonisation des actions et des activités demeure et se pose avec de plus en plus d'acuité. En effet, les responsables de programme n'ont toujours pas la maîtrise de l'ensemble des activités sous leur responsabilité. Ce qui rend difficile la mise à disposition des informations et tâches en temps réel. Par ailleurs, en l'absence d'une charte de gestion, ils ne disposent pas d'outils de coordination et de suivi de l'exécution des programmes. En outre, le fonctionnement actuel de notre administration entraîne des

chevauchements et des imbrications dans les responsabilités ne permettant pas toujours au responsable de demander des comptes rendus à des responsables de même rang ou parfois supérieurs. Le Minesup a toutefois pris la mesure de ces problèmes et a engagé des actions qui visent une meilleure gestion des programmes.

3.3. PERSPECTIVES 2016

Pour permettre une meilleure gestion de ses programmes en prenant en compte les leçons apprises, le ministre de l'enseignement supérieur se propose d'élaborer sa charte de gestion et de la mettre en œuvre. Il sera principalement question de mettre l'accent sur le contrôle de gestion et la responsabilisation des acteurs des programmes.

Pour faire face au flux sans cesse croissant des étudiants qui frappent aux portes de l'enseignement supérieur dans son ensemble, un accent particulier est mis de manière constante, sur l'accroissement de la capacité d'accueil, et la fourniture des équipements et autre logistique destiné à améliorer la qualité de la formation, sur la création des établissements technologiques et professionnels destinés à répondre aux besoins des populations à la base, et de suivre l'évolution technologique de l'heure (énergie renouvelable, gestion de la métrologie, gestion et prévision des catastrophes, fourniture d'eau potable, voies de communication).